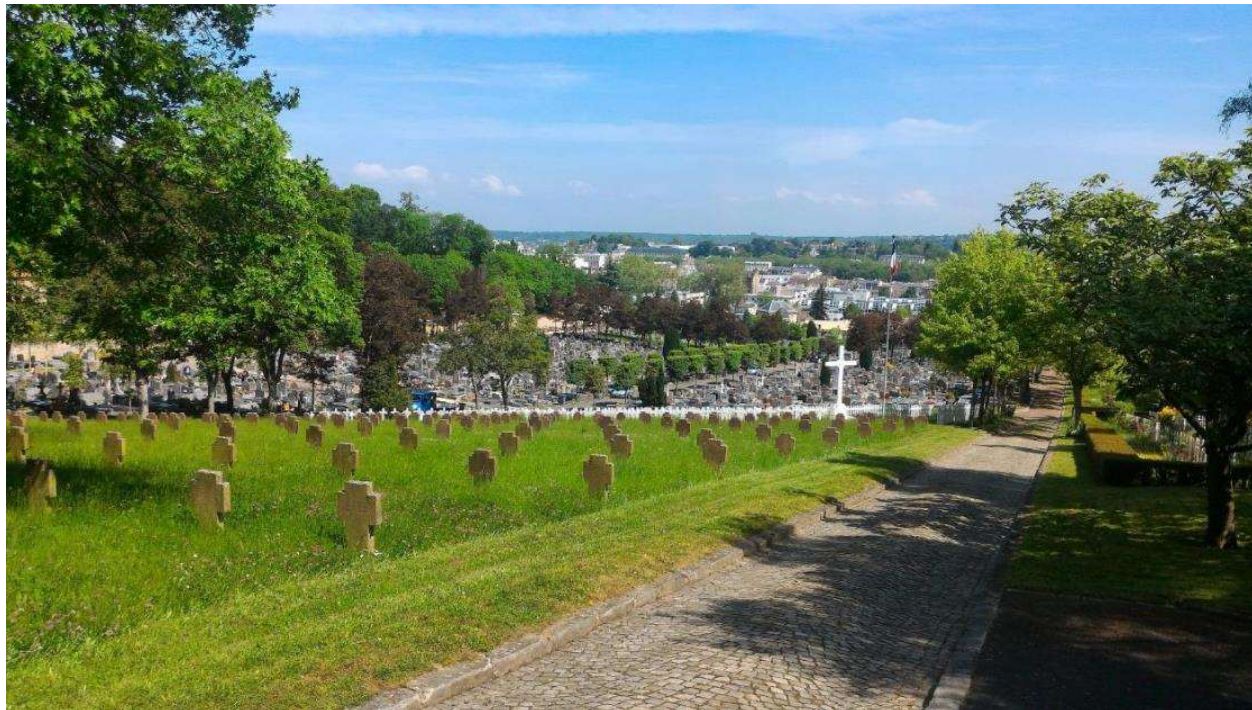


# LA GESTION ECOLOGIQUE DANS LES CIMETIERES

Jonathan FLANDIN – Agence régionale de la biodiversité – Institut Paris Region – Paris – 14/10/2020  
Contact : [jonathan.flandin@institutparisregion.fr](mailto:jonathan.flandin@institutparisregion.fr) – Tél. 01 77 49 76 10





# Histoire des cimetières

## DIFFÉRENTS PAYSAGES DES CIMETIÈRES EXISTANTS

Le cimetière paysager



Arboretum du cimetière parc à Nantes © Jean Ren



Le cimetière enherbé

Le cimetière naturel



Cimetière naturel du Souché à Niort © Eve-Marie Ferrer

Le cimetière mixte

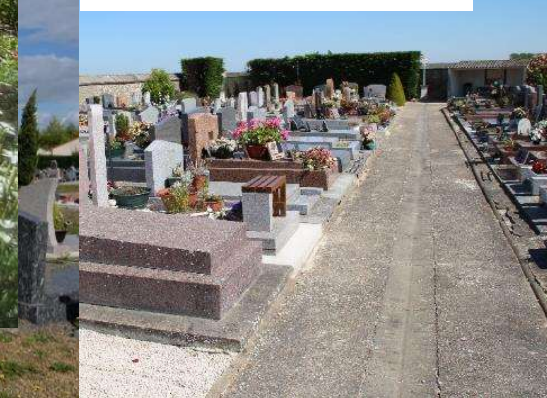
Cimetière de Saint-Clair-sur-Epte (95) © Google Map



Le cimetière arboré

la Rossigolette (17) à La Rochelle © Google Map

Le cimetière minéral



Plateau de Saclay © Lionel Allorge

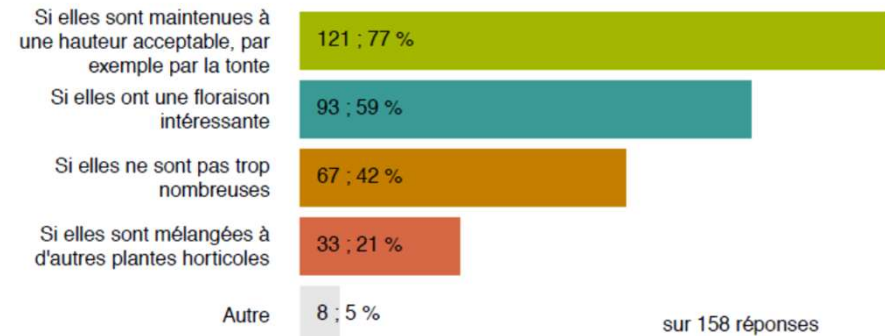


# ESPACE À CONTRAINTES

Espaces fortement minéralisés  
Problématique de conception  
Perception des familles –  
Acceptation de la flore spontanée  
Diversité des gestionnaires



A quelles conditions les plantes spontanées sont-elles acceptables ?



Conditions auxquelles les plantes spontanées sont acceptables au cimetière (pour ceux ayant répondu « oui » ou « oui, à certaines conditions » à la question précédente). © P&C - Pauline LAILLE 2017

# LA LOI « LABBÉ »

*(Loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (1) )*

Interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces **accessibles ou ouverts au public** appartenant à des **structures publiques** de types

- **Espaces verts**
- **Promenades**
- **Forêts**
- **Voiries (hors raisons de sécurité)**

Texte modifié par l'article 68 de la Loi de Transition énergétique (2015) et la loi Pothier (2017)

Restent autorisés

- Les produits **AB, de biocontrôle, à faibles risques**
- La lutte contre les **organismes réglementés (ex: charançon rouge du palmier, chancre coloré du platane...)**

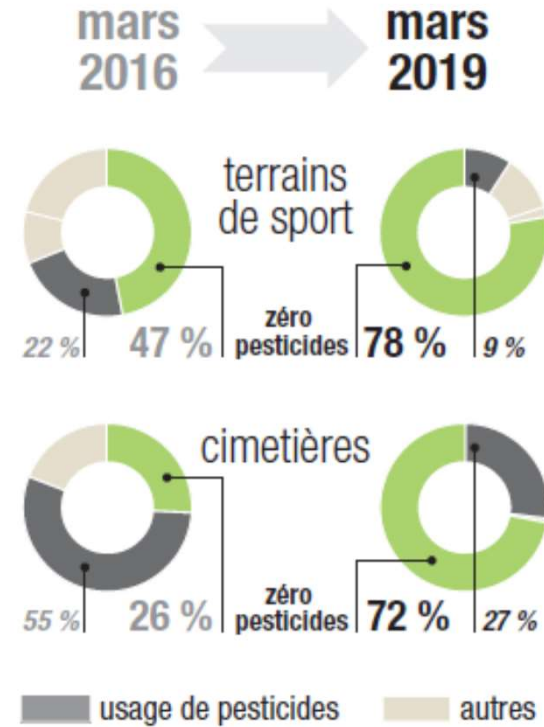
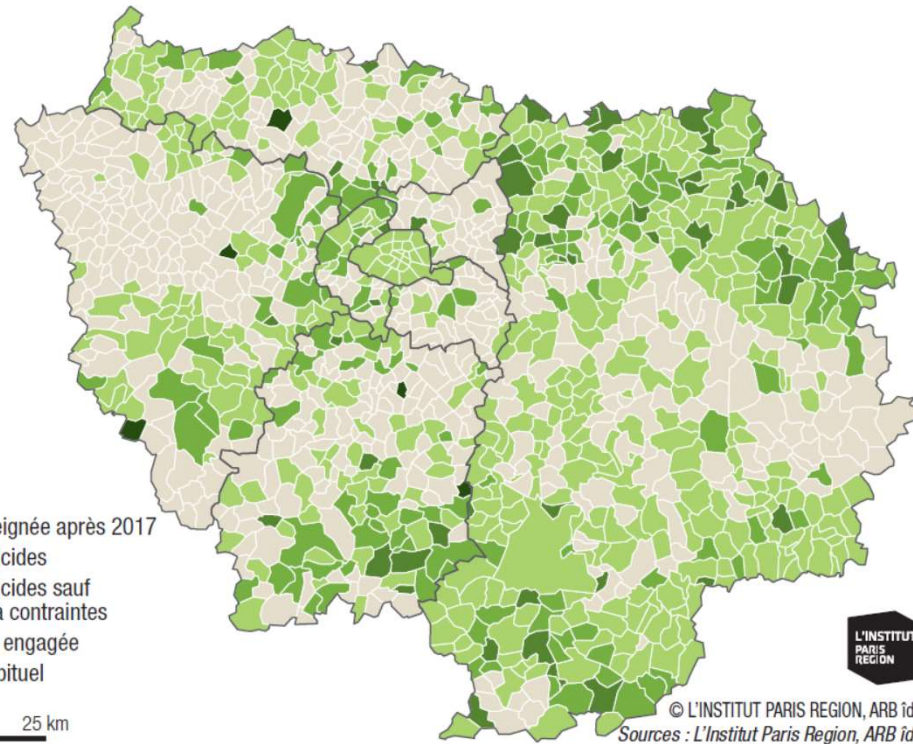
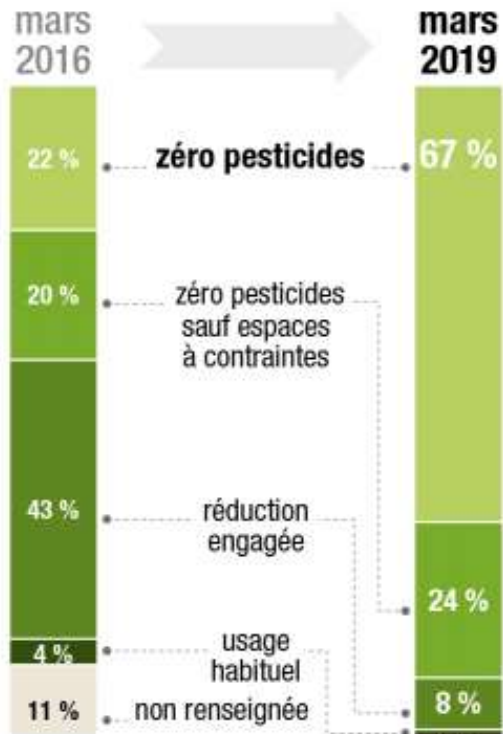
**LES CIMETIÈRES PEUVENT ÊTRE VISÉS PAR L'INTERDICTION S'ILS SONT DÉDIÉS À UN USAGE DE PROMENADE DE MANIÈRE AVÉRÉE.**

⇒ Vérifier la nature du produit



# LA LOI « LABBÉ »

## Les effets de la loi : Exemple francilien



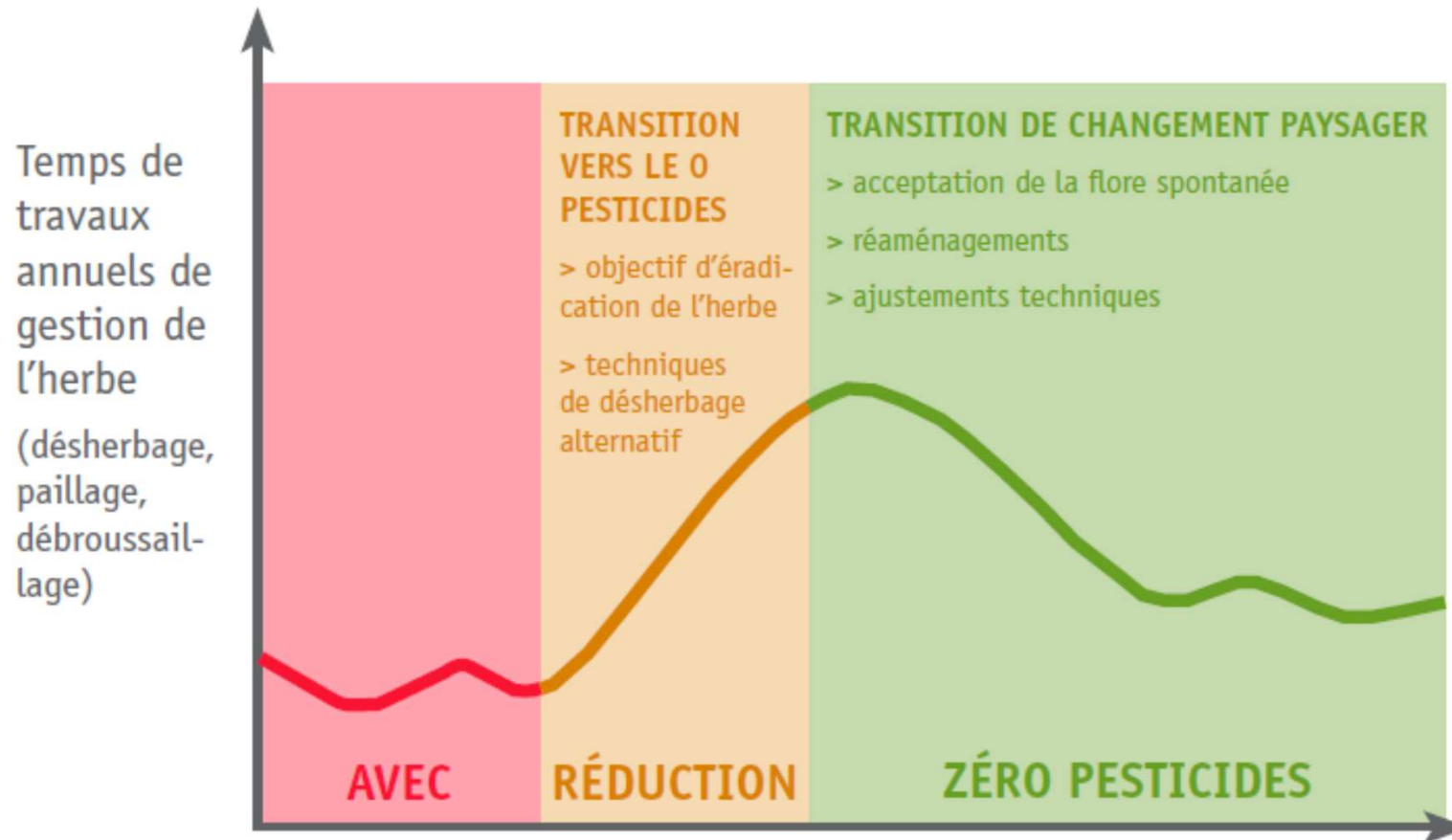
© L'INSTITUT PARIS REGION - ARB îdF  
 Sources : L'Institut Paris Region, ARB îdF

© L'INSTITUT PARIS REGION, ARB îdF  
 Sources : L'Institut Paris Region, ARB îdF

N 0 25 km



# ZÉRO PESTICIDE DANS LES CIMETIÈRES



Progression dans la démarche zéro pesticides et changements dans la gestion

Modèle conceptuel de l'évolution des temps de travaux liés à la gestion de l'herbe lors du passage au « zéro pesticides ». © P&C - Hélène CHEVAL 2016



# DIAGNOSTIC ET PLAN DE GESTION

## Cimetière de Fontainebleau

*Plan de desherbage 2013*

Surfaces engazonnées



Débroussailleuse



Thermique ou manuel





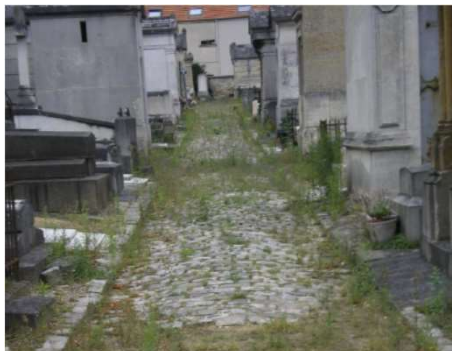
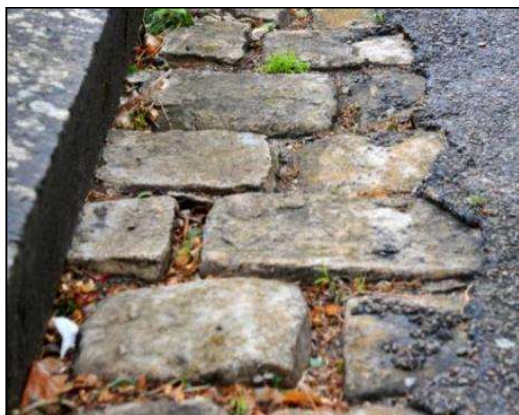
# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : joints de caniveau, allées, les entre-tombes...

*Réfection des joints des caniveaux et allées*

*Entretien des voiries*

*Réhabilitation des entre-tombes*



© Ville de Versailles

© Ville de Fontainebleau



© Ville de Fontainebleau



# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : allées, concessions, délaissés, trottoirs

*Engazonnement des stabilisés et sols nus*

*Enherbement des trottoirs*



Cimetière à Versailles © Jonathan Flandin



# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : entre-tombes, inter-tombes

*Enherbement des entre-tombes*

*Enherbement des allées*



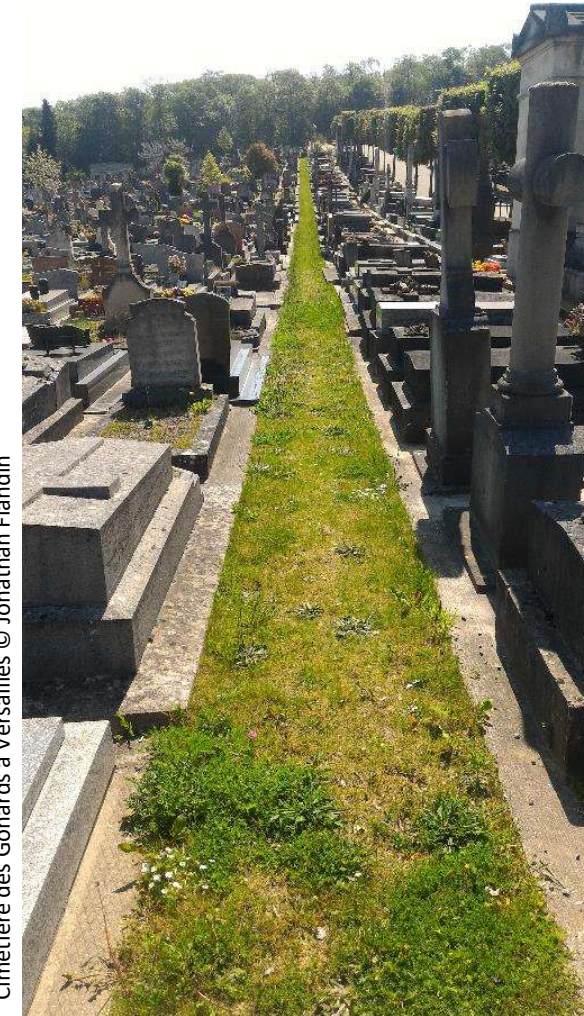
© Ville de Rennes



Cimetière à Strasbourg © Patrick Bogner



Cimetière de Lille © Jonathan Flandin



Cimetière des Gonards à Versailles © Jonathan Flandin



# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : tombes non entretenues, bords de mur, talus, allées secondaires, entre-tombes...



Cimetière à Versailles © Jonathan FLANDIN



Cimetière à Cherbourg-Octeville © Arp-Astrance



Nom latin	Nom vernaculaire	Caractéristiques
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampant	Exposition mi-ombre / sol ordinaire, souvent utilisé pour maintenir les talus.
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	Toutes expositions / Sol plutôt sec
<i>Hedera helix</i>	Lierre commun	Toutes expositions / Sol ordinaire, même calcaire, frais.
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	Exposition au soleil / Sol ordinaire, sec à modérément humide
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	Toutes expositions / Sol ordinaire
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	Exposition au soleil / sol calcaire plutôt humide
<i>Veronica filiformis</i>	Véronique filiforme	Exposition au soleil ou à mi-ombre / Sol léger, pas trop sec à frais.
<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche	Exposition au soleil ou à mi-ombre / Sol ordinaire, sec à modérément humide

Exemples d'espèces couvre-sol pour la partie Nord de la France

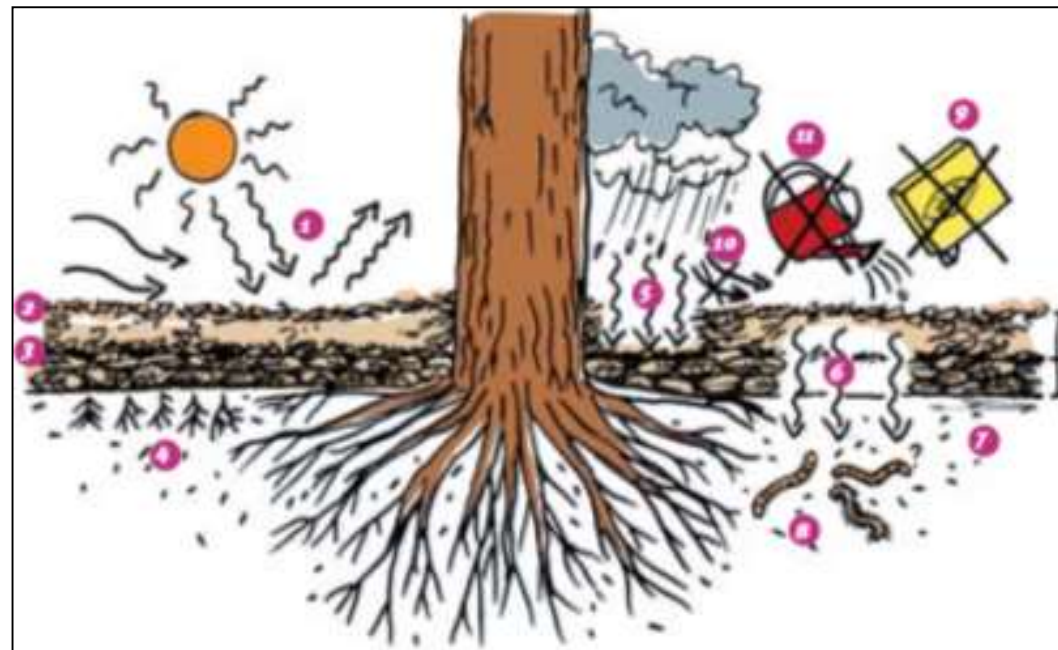


# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : massifs, pieds d'arbre, zones sol à nu...

Nom latin	Nom vernaculaire	Caractéristiques
Ajuga reptans	Bugle rampant	Exposition mi-ombre / sol ordinaire, souvent utilisé pour maintenir les talus.
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	Toutes expositions / Sol plutôt sec
Hedera helix	Lierre commun	Toutes expositions / Sol ordinaire, même calcaire, frais.
Potentilla reptans	Potentille rampante	Exposition au soleil / Sol ordinaire, sec à modérément humide
Ranunculus repens	Renoncule rampante	Toutes expositions / Sol ordinaire
Trifolium repens	Trèfle rampant	Exposition au soleil / sol calcaire plutôt humide
Veronica filiformis	Véronique filiforme	Exposition au soleil ou à mi-ombre / Sol léger, pas trop sec à frais.
Vinca minor	Petite pervenche	Exposition au soleil ou à mi-ombre / Sol ordinaire, sec à modérément humide

Exemples d'espèces couvre-sol pour la partie Nord de la France



## LES BIENFAITS D'UN BON PAILLAGE

1. Améliorer les conditions de travail des jardiniers;
2. Contrôler la croissance des **adventices**;
3. Protéger le sol et la plante;
4. Maîtriser les fluctuations de température et d'humidité;
5. Améliorer la fertilité et la structure du sol;
6. Favoriser l'apparition d'auxiliaires.





# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : allées secondaires, entre-tombes, trottoirs...

	Allée principale	Allée secondaire	Entre-tombes	Emplacements libres
Avant	Gravillons	Gravillons	Gravillons	Herbe
Après	Gravillons pour accès des véhicules prioritaires	Pelouse semée ou gazon en plaque	Comblement des interstices	Voliges en bois et végétaux
Méthode	Retrait des gravillons des allées secondaires Mis en couche épaisse Pose de bordures pour délimitation zone pelouse / zone gravillons	Semis de fétuques et Ray Grass ou pose de plaques engazonnées	Rebouchage au ciment entre interstices pour éviter l'accroissement des végétaux indésirables	Mise en place de voliges en bois Prairie naturelle et vivaces
Moyens	En régie : 3 agents / 3 jours	En régie	En régie	En régie

Exemples d'opérations de réaménagement pour le cimetière de Courdimanche (6 712 habts, 95)

# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : allées secondaires, entre-tombes, trottoirs...





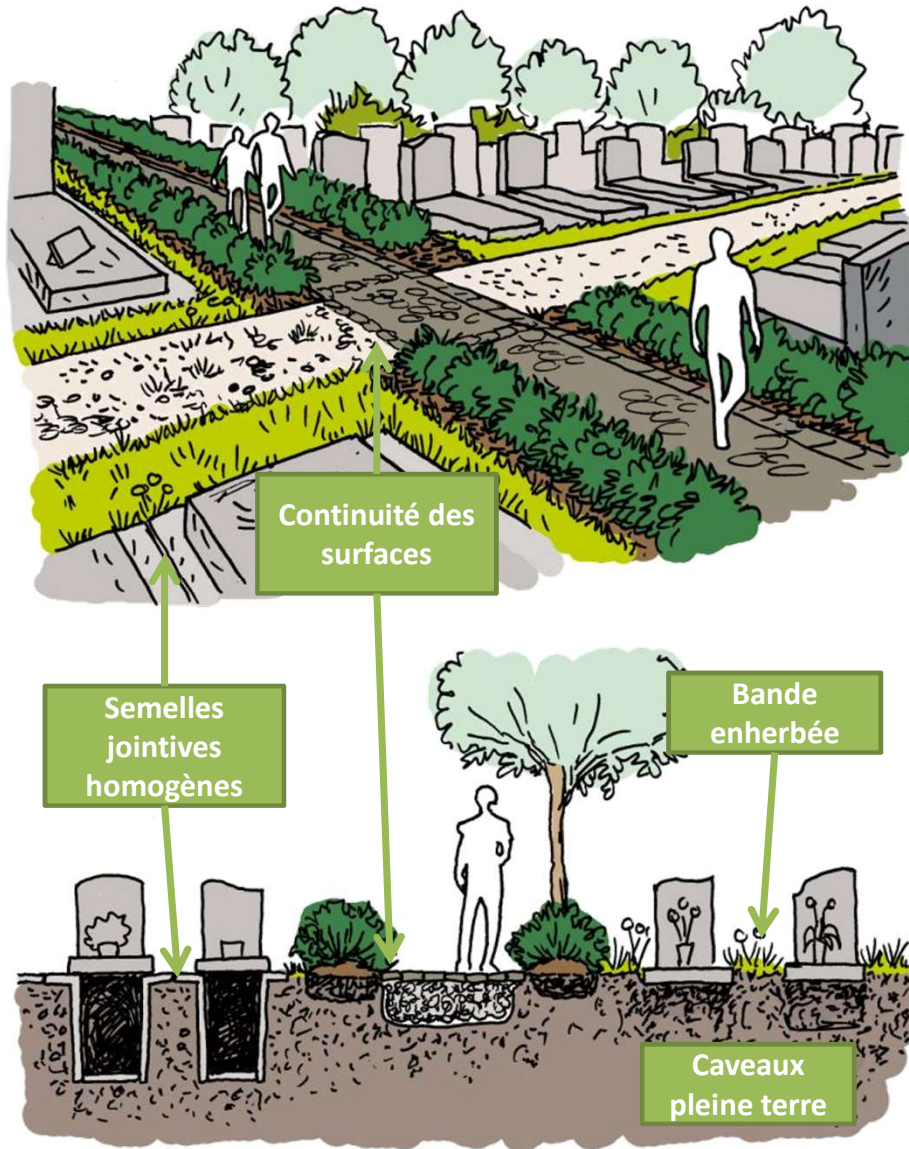
# Réduire les surfaces à désherber

Zones concernées : allées secondaires, entre-tombes, trottoirs...





# CONCEPTION



Cimetière Souché à Niort © Gilles LECUIR





# ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ



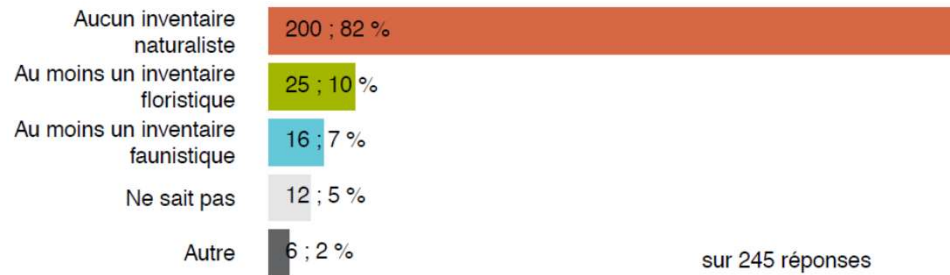
Cimetière Souché à Niort © Gilles Lecuir



Cimetière à Lille © Jonathan Flandin



## Le cimetière a-t-il bénéficié d'inventaires naturalistes ?



Inventaires naturalistes menés dans le cimetière. © P&C – Pauline LAILLE 2017



Cimetière des Gonards à Versailles © Jonathan Flandin



# COMMUNICATION : CLÉ DE LA RÉUSSITE!

**Fontainebleau**

**Cimetière**

**ZÉRO PHYTO**

La ville préserve la biodiversité en pratiquant la fauche tardive dans les prairies

Info : Accueil Mairie et Cimetière  
01 60 74 64 91

## Ici, l'herbe remplace le gravier

Les pesticides nuisent à la qualité de l'eau de notre nappe phréatique. Ils ont un impact sur notre santé et sont responsables de la diminution de la biodiversité.

- **Préserver l'environnement**  
Depuis 2008, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg se sont engagées dans un programme ambitieux de suppression définitive de l'utilisation des pesticides (désherbants, insecticides, fongicides, etc.) dans les espaces publics (espaces verts, voirie, terrains de sports, etc.). Cette démarche baptisée « zéro pesticides » est mise en œuvre en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, établissement public du ministère du développement durable.
- **De nouvelles techniques d'entretien**  
Des moyens humains et techniques sont mis en œuvre pour assurer la transition entre les anciennes pratiques polluantes et les nouvelles, plus naturelles. Ainsi, le désherbage des cimetières est réalisé avec des techniques alternatives comme la fauche, les désherbants thermiques à flamme, le paillage des massifs et les plantes couvre-sol.
- **Des cimetières plus verts**  
Cet engagement a également conduit la collectivité à repenser l'aménagement des cimetières : les allées engazonnées remplacent ici les allées en gravier. La pose de ce nouveau tapis vert sera continue et régulière, dans le respect de ce lieu de mémoire.

**MISSION ZÉRO pesticides**

AVANT APRES

AGENCE DE L'EAU Rhin-Meuse  
Strasbourg

## Objectif 0% PESTICIDE dans les cimetières

Depuis avril 2011, la Ville de Reims agit progressivement l'usage des pesticides dans les cimetières. Des méthodes nouvelles d'entretien sont mises en œuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité :

- utilisation de méthodes alternatives de désherbage (flamme, désherbant mécanique ou thermique)
- engagement et/ou plantation des lieux actuellement gravillonnés ou sablés
- développement d'une flore locale dans les allées

**Un regard différent**  
Par ces nouvelles pratiques, le cimetière se voit modifier visuellement. La végétation y sera plus présente, plus adaptée à son environnement, dans le respect des allures, des familles et des usages de ces lieux.

**0 kg de produit phytol!**

Depuis une vingtaine d'années, la ville de Reims a considérablement réduit l'usage des produits phytosanitaires. 775 kg/an étaient utilisés en 1994, en 2012, la Ville de Reims n'utilise plus aucun herbicide mouill.

**Quelques dates clés**

- 1994 : Mise en œuvre de la première réglementation dans les espaces verts communaux.
- 2002 : Arrêt des herbicides sur les terrains sablés plantés d'arbres d'alignement.
- 2003 : Opération pilote « zero phyto » sur le quartier La Roche (Rue J. Ferry).
- 2008 : Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières.
- 2011 : Régénération de « zero pesticide » sur certains massifs des cimetières rémois.
- 2012 : Fin de l'usage des pesticides dans l'ensemble des cimetières.

www.reims.fr

## Laissons la nature redonner vie à ce haut lieu de mémoire et de recueillement

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Niort limite l'emploi de désherbants pour protéger notre environnement et préserver la santé des visiteurs et des jardiniers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, cet espace est entretenu manuellement ou mécaniquement.

Les allées enherbées et la présence de végétaux qui ont poussé naturellement sont le signe d'une gestion responsable du cimetière.

NIORT

## La commune s'engage

Pour respecter votre santé et préserver la biodiversité

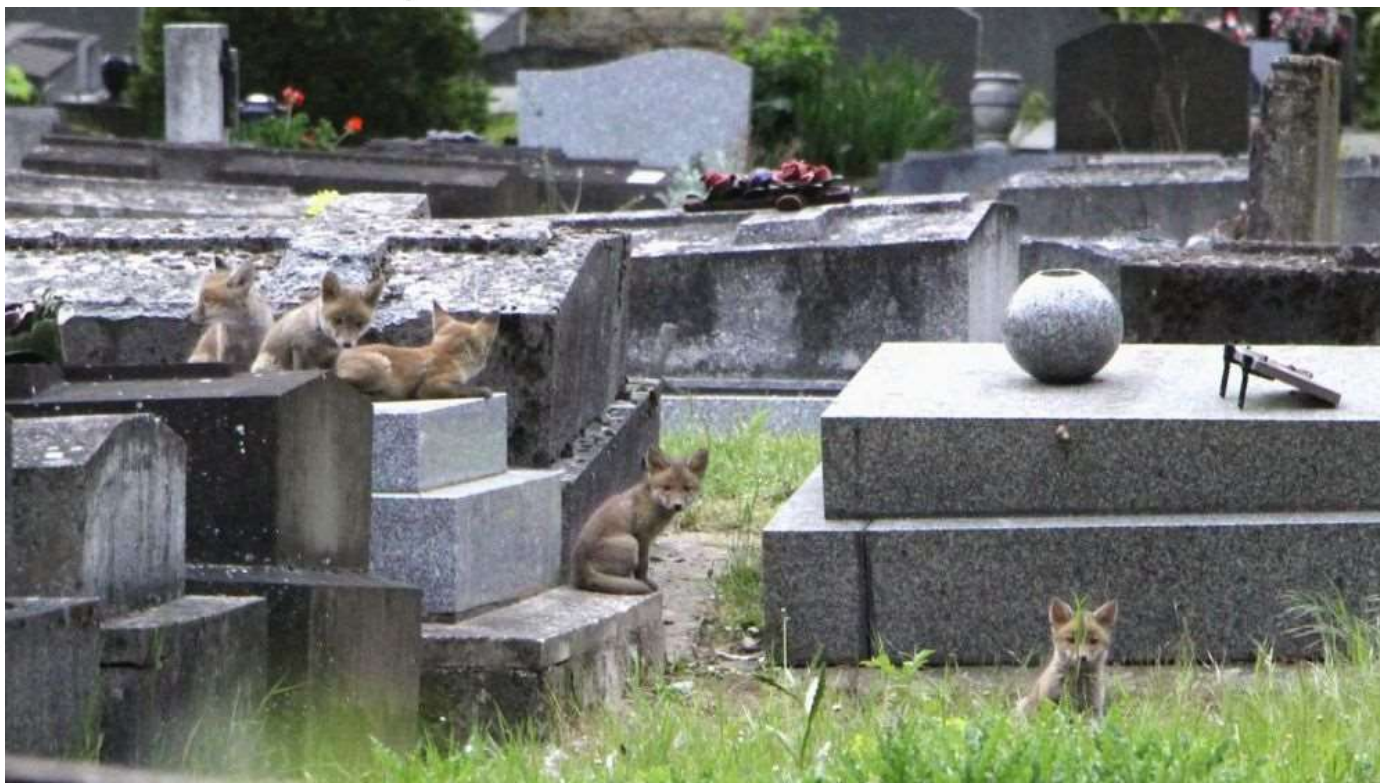
**Ici, la commune change de nature ...**

**... Le cimetière est entretenu sans pesticide!**





# MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Une portée de cinq renardeaux musarde dans les allées du cimetière d'Ivry-sur-Seine, mai 2018. / © Benoît Gallot

Jonathan FLANDIN  
Agence régionale de la biodiversité - INSTITUT PARIS REGION  
Contact : [jonathan.flandin@institutparisregion.fr](mailto:jonathan.flandin@institutparisregion.fr) / Tél. 01 77 49 76 10



# ECOJARDIN : UN LABEL POUR FAVORISER LA BIODIVERSITE

Jonathan FLANDIN – Agence régionale de la biodiversité – Institut Paris Region – Paris – 14/10/2020  
Contact : [jonathan.flandin@institutparisregion.fr](mailto:jonathan.flandin@institutparisregion.fr) – Tél. 01 77 49 76 10







Parc de la Moline, Marseille, labellisé en 2013, renouvelé en 2016 - Crédits : L. Agoffroy, Agrostis

# VALORISER SES PRATIQUES : LA DÉMARCHE ECOJARDIN

Propriété de



Dispositif animé par

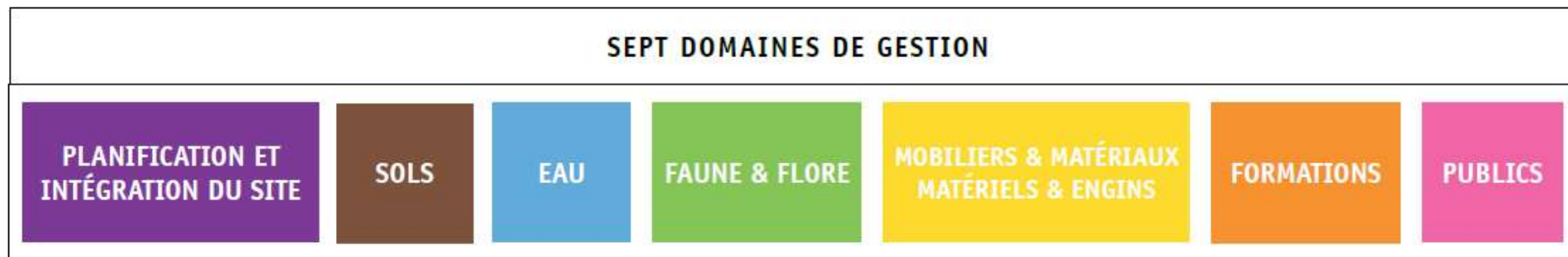


Etude financée par



# LES OUTILS ECOJARDIN : [WWW.LABEL-ECOJARDIN.FR](http://WWW.LABEL-ECOJARDIN.FR)

## LE RÉFÉRENTIEL, GUIDE DE BONNES PRATIQUES



**+** Des annexes par type d'espace (Cimetières, Espaces naturels aménagés, Etablissement de formation, Arbres d'alignement, Jardins familiaux et partagés)

## LE LABEL, OUTIL DE COMMUNICATION ET DE MANAGEMENT SUR LES SITES





# FONCTIONNEMENT DU LABEL

## QUOI ?

Labellisation par site avec vérification de l'engagement dans une démarche globale, attribuée pour 3 ans puis 5 ans.

## POUR QUI ?

Les espaces verts publics ou privés ayant un usage.

## COMMENT ?

Audit Tierce Partie : contrôle externe et indépendant du candidat, du gestionnaire et du propriétaire du référentiel.

## COMBIEN ?

715€ TTC: coût de l'expertise de l'auditeur, les frais de gestion de la procédure étant pris en charge par l'ARB Ile-de-France et Plante & Cité.

# FONCTIONNEMENT DU LABEL

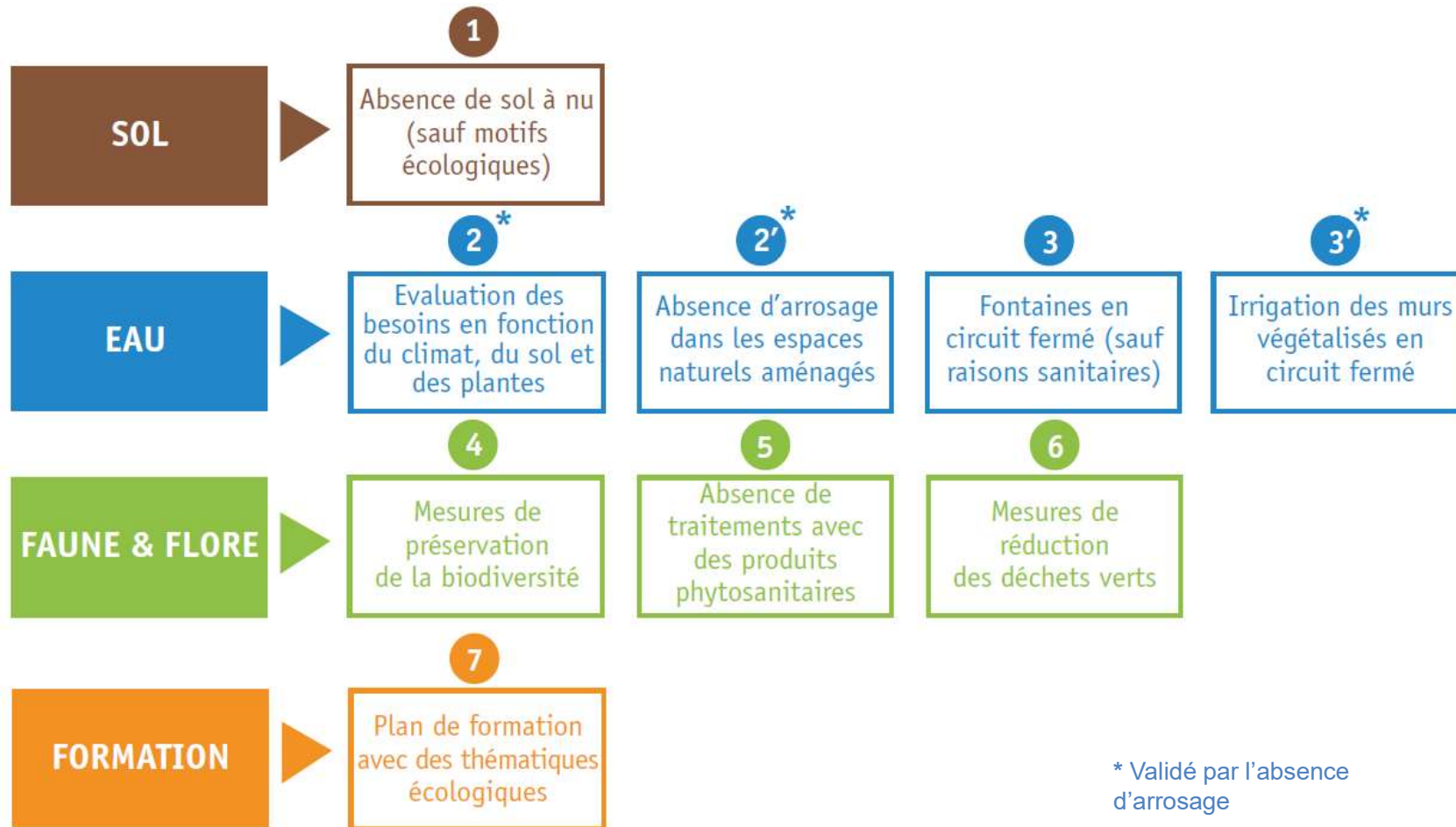
TROIS NIVEAUX DE CRITÈRES		
***	**	*
<b>essentiel</b> <i>&gt; le respect de ces critères est obligatoire pour obtenir le label Attention : condition non suffisante</i>	<b>recommandé</b> <i>&gt; le respect de ces critères apporte des points pour obtenir le label, le non-respect en enlève</i>	<b>facultatif</b> <i>&gt; le respect de ces critères apporte des points «bonus» pour l'obtention du label, leur non respect n'est pas sanctionné</i>

**>> DES GRILLES D'ÉVALUATION ADAPTÉES À CHAQUE TYPE D'ESPACE**





# LES CRITÈRES ESSENTIELS



# COMMENT PROCÉDER ?

1 - Avec les jardiniers : organiser et vérifier le respect des critères essentiels du label

2 - S'inscrire et compléter le dossier en ligne sur [www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)

3 - Accueillir l'auditeur pour la visite du site et présenter les documents justificatifs d'une pratique écologique

4 - Après la labellisation, communiquez avec la charte graphique EcoJardin

**Plante&Cité**  
Ingénierie de la nature **en ville**





# UN RÉSEAU QUI GRANDIT

**532 sites**

labellisés dans toute la France



23

sites de bailleurs



19

cimetières



1

camping



469

Parcelles de jardins familiaux ou partagés



≈ 55 000

Arbres d'alignements labellisés



+100

Km<sup>2</sup> de superficie labellisée

1500

ha Plus grand site

200

m<sup>2</sup> Plus petits sites

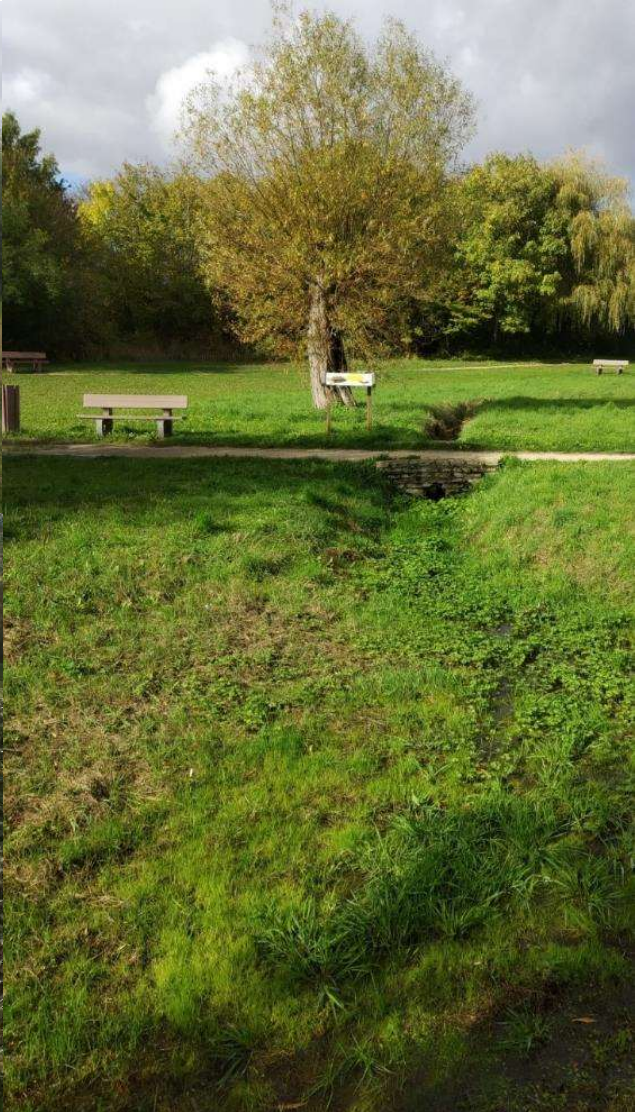


**Rejoignez le réseau !**  
[www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)



# Parc de la Fontaine de l'Étuvée – Ville d'Orléans – Année de labellisation : 2019

© Arp-Astrance





**Cimetière des Gonards – Ville de Versailles (78, 85 346 habts) – Année de labellisation : 2012 renouvelé en 2016**

© Jonathan Flandin / Gondwana





# Challenger – Bouygues Construction – Année de labellisation : 2014 renouvelé en 2017

© Arp-Astrance





# Parc Paris Orly-Rungis – ICADE – Année de labellisation : 2015 renouvelé en 2018

© Arp-Astrance





**Usine d'eau potable du Pecq-Croissy – SUEZ – Année de labellisation : 2017**

© Arp-Astrance





# Résidence «Les Pleiades» – SOCLOVA – Année de labellisation : 2018

© Arp-Astrance





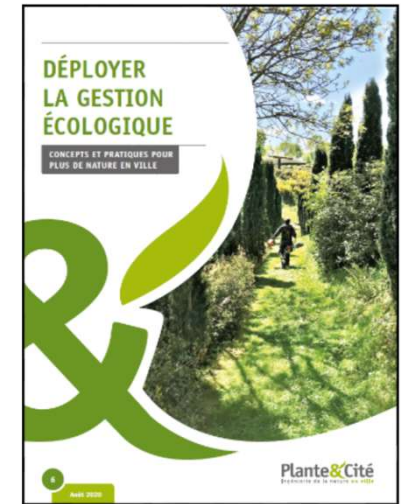
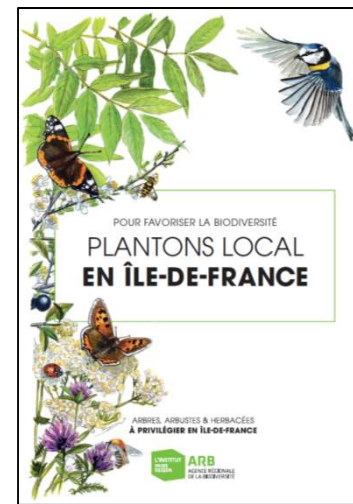
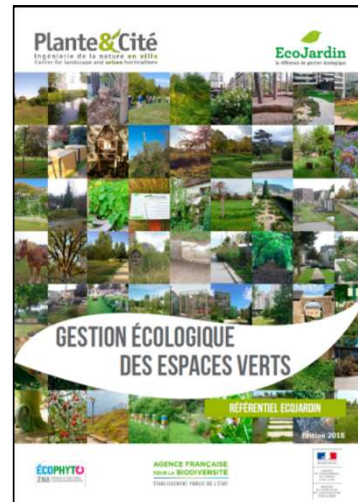
# Campus Université Paris-Nanterre – Année de labellisation : 2018

© Arp-Astrance





# LES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION





# MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Jardins Abbé-Pierre - Grands-Moulins, Paris 13ème © Jonathan Flandin

**Jonathan FLANDIN**  
Agence régionale de la biodiversité - INSTITUT PARIS REGION  
Contact : [jonathan.flandin@institutparisregion.fr](mailto:jonathan.flandin@institutparisregion.fr) / Tél. 01 77 49 76 10